

# COMITE DEPARTEMENTAL

## Compte rendu Comité Directeur

Sujet	<b>Réunion</b>
réunion tenue le	<b>17/01/2014</b>
CR diffusé le	<b>5/02/2014</b>
Référence	<b>2014-01</b>

## Liste des participants

Nom, prénom	Fonction	Présent	Excusé	Absent	Validation
GERARDIN Elisabeth		X			
DRUJON Jean			X		
KORCHIA Annie		X			
GRANVEAUX Hugues		X			
BASTIDE Eric				X	
HENRY Christophe		X			
PARPILLON Max		X			
CADARS Gilbert			X		
DRAPER Sophie			X		
TERSO Michel (en remplacement de G CADARS)		X			

## ORDRE DU JOUR

- Logo du CD 13
- Spécial Jeunes Gémenos
- Calendrier extérieur
- Plan de financement recrutement d'un BE
- Divers

La présidente ouvre la réunion à 19 h35

### 1) **LOGO du CD13 :**

La présidente présente plusieurs projets de LOGO élaborés par Jean DRUJON. Le choix se porte sur celui présenté en annexe.

### 2) **SPECIAL JEUNES DE GEMENOS**

La Présidente demande un volontaire pour remettre les peluches en récompense des passages de niveaux au cours du concours spécial jeunes organisé par Gémenos le samedi 18 janvier 2014.

Hugues GRANVEAUX est désigné pour ce faire.

A cet égard d'autres sujets sur le « spécial jeunes » sont évoqués :

- Elisabeth nous fait part du tableau de suivi de l'évolution des catégories élaboré par Jessie SOCCIO. Ce tableau fait l'unanimité. Elisabeth demandera toutefois à Jess de mettre des codes couleurs pour mieux visualiser les changements de niveaux. Ce tableau sera ensuite mis sur le site du CD 13.
- Les SP dans le 84 n'ont pas les mêmes règles que dans le 13. A priori il y aurait une condition appliquée à savoir que l'archer doit être débutant. Max se chargera de demander à B DEMAY un exemplaire du règlement qu'il a élaboré pour le 84.

### 3) **CALENDRIER EXTERIEUR :**

Les stages organisés au cours de la saison salle, ont compté environ 16 archers. Ils se sont bien déroulés. Il faut continuer dans cette voie.

Le prochain est prévu à Châteaurenard le 07/02/2014. Elisabeth enverra un mail à Philippe pour confirmer.

Il serait intéressant de créer un mandat type d'organisation et de convocation à un stage sportif qui serait mis en ligne sur le site du CD13.

Il y a lieu de fixer les dates pour les différentes activités organisées par le CD 13 qui vont avoir lieu en extérieur :

- Arc 13 jeunes
- Arc 13 adultes
- Stages sportifs jeunes
- Stages sportifs compétiteurs
- Arc 13 jeunes :  
Les dates sont les suivantes
  - SALLE : 1<sup>er</sup> ou 8/03
  - NATURE : 29/03
  - CAMPAGNE : 12/04
  - 3D : 03/05
  - FEDERAL : 31/05

Un mail d'appel à candidature sera envoyé aux clubs, par Hugues, pour l'organisation de ces compétitions.

- Arc 13 adultes :

16/03/2014 aux Pennes Mirabeau : Fédéral, Nature, 3D, Campagne. Il faudra spécifier sur le mandat que cette rencontre n'est pas qualificative, qu'elle ne donnera lieu à aucun classement. Elle est ouverte à partir de la catégorie sénior jusqu'aux super vétérans. Elle a pour but de faire découvrir aux adultes des disciplines qu'ils ne pratiquent ou/et ne connaissent pas.

- Stages sportifs jeunes :

Ces stages appelés stages sportifs extérieurs de découverte sont orientés vers un public d'archers qui sortent du spécial jeunes et qui n'ont pas encore concourus en extérieur sur des concours qualificatifs.

Deux dates sont fixées :

- Dimanche 30/03
- Jeudi 08/05

Un mail d'appel à candidature sera envoyé aux clubs, par Hugues, pour l'organisation de ces compétitions.

- Stages sportifs compétiteurs extérieurs :

- Dimanche 13/04
- Jeudi 29/05

#### 4) **PLAN DE FINANCEMENT de RECRUTEMENT D'UN BE**

Elisabeth nous expose les modalités financières et, administratives du recrutement d'un BE au sein du CD 13, en l'occurrence Jean DRUJON et les contacts qu'elle a pris auprès du CEDOS, du CNDS et du Conseil Régional pour obtenir des aides.

3 dossiers d'aide sont donc à constituer auprès de ces organismes.

Elisabeth présente deux simulations de financement. Ce projet va être envoyé à Jean pour recueillir ses remarques et observations. Le projet sera présenté à l'AG du CD13.

#### 5) **DIVERS**

- Archers méritants :

Des récompenses seront données aux archers méritants ayant fait des podiums au cours de l'année 2013. Cela devrait concerner environ 30 archers.

La récompense sera une seule enveloppe financière de 50 € par archer (même si l'archer a fait un podium par équipe et en individuel). Elles seront remises au cours de l'AG du CD13 avec un maximum de 2000 € pour l'enveloppe totale.\*

- Appel à candidature :

Un appel à candidature pour intégrer le CD13 sera lancé par Elisabeth.

- Prochaine réunion :

La prochaine réunion est fixée au vendredi 21 février 2014 à 19h30 aux Pennes Mirabeau

La réunion est clôturée à 22 h 18

Annie KORCHIA

Elisabeth GERARDIN

Affiliation FFTA : 011.3000  
Code APE : 9312Z  
N° SIRET : 421 781 238 000 33

e-mail : [arc.cd13@gmail.com](mailto:arc.cd13@gmail.com)  
<http://www.arc-cd13.fr/>  
Elisabeth GERARDIN : 06.21.70.17.61

CD13 - chez Elisabeth GERARDIN  
4 lot les Vignerolles - 13330 PELISSANNE